RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 36CEB293-5C89-4ED8-8715-5CE65B89E2B0

ABAC IMMOBILIER
Société civile immobilière au capital de 33 600 euros
Siège social : Le Relais A - 1 ter rue Carnot
05000 GAP
RCS GAP 440 763 654

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 4 avril,
A 10 heures,

Les associés de la Société ABAC IMMOBILIER, société civile immobilière au capital de 33 600 euros, divisé en 336 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé signée par les associés présents.

Sont présentes :

- Société A.P.I CONSEILS, représentée par son Président, Monsieur Jérôme DAVID, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- Société A.P.I IMMOBILIER, représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme DAVID, titulaire de 335 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par la société A.P.I IMMOBILIER, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Monsieur Jean-Louis DESAGHER, gérant non associé est présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Paraphe DS DS

Docusign Envelope ID: 36CEB293-5C89-4ED8-8715-5CE65B89E2B0

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.
Puis, le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du Le Relais A, 1 ter rue Carnot - 05000 GAP au 831 Chemin des Plantades - 83130 LA GARDE, et ce à compter du 4 avril 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 831 Chemin des Plantades - 83130 LA GARDE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

SAS A.P.I CONSEILS
Représentée par son Président, Monsieur Jérôme DAVID

DocuSigned by:
[redacted]
BAE3F00DC8224F6...

SARL A.P.I IMMOBILIER
Représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme DAVID

DocuSigned by:
[redacted]

Monsieur Jean-Louis DESAGHER
Gérant

[redacted]